



No de résolution
ou annotation

**PROVINCE DU QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE DUPUY
DISTRICT D'ABITIBI**

PROCÈS-VERBAL de l'ajournement de la séance ordinaire du conseil du 9 mai dernier de la Municipalité de Dupuy, tenue ce 16 mai 2023, à 19 h 00, au Pavillon des sports de Dupuy.

Sont présents(es), les conseillers(ères) :

Siège #1 – Ronald Lévesque
Siège #2 – Pascal Corriveau
Siège #3 – Sylvie Germain
Siège #4 – Mario Boudreau
Siège #5 – Denise Lessard-Morin
Siège #6 – Rémi Kelley

Formant quorum sous la présidence du maire, monsieur Alain Grégoire.

Mesdames Nicole Breton, directrice générale intérimaire, et Karolane Pronovost-Paquin, greffière adjointe, assistent également à cette séance.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Après vérification du quorum, le maire monsieur Alain Grégoire déclare la session ouverte.

05 - TRÉSORERIE

091-2023

05.02 - Dépôt du rapport financier et du rapport du vérificateur

Monsieur Alain Grégoire, maire, souhaite la bienvenue à monsieur Sylvain Trudel, de chez Trudel, Lapointe, Collard CPA inc.

Présentations du rapport financier et du rapport du vérificateur sont faites.

Échanges et des informations sont données.

Monsieur Grégoire remercie monsieur Trudel et celui-ci quitte la séance.

**EN CONSÉQUENCE
SUR PROPOSITION DE monsieur Rémi Kelley
APPUYÉ PAR monsieur Mario Boudreau
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

D'ADOPTER le rapport financier et le rapport du vérificateur ci-haut mentionnés tels que présentés, comme si, ici, au long reproduit.



No de résolution
ou annotation

092-2023

07 - AMÉNAGEMENT : URBANISME ET DÉVELOPPEMENT

07.01 - Politique de vente de terrain

Suite à la présentation faite le 9 mai dernier, madame Nicole Breton, directrice générale intérimaire, précise les prix pour la vente de terrain.

SUR PROPOSITION DE monsieur Rémi Kelley
APPUYÉ PAR monsieur Mario Boudreau
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE, à l'adoption de la Politique de vente de terrain le 9 mai dernier, il y a lieu de préciser le prix demandé :

1.50 \$ p ²	Terrains desservis
0.75 \$ p ²	Terrains partiellement ou non desservis

08 - VOIRIE LOCALE

08.03 - Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec 2019-2024 (TECQ) : emprunt temporaire

Voir la résolution 083-2023 dans le procès-verbal de la séance ordinaire du 9 mai dernier.

11 - SANTÉ ET BIEN-ÊTRE

11.01 - Politique familiale et des aînés

Cette rubrique sera abordée lors d'une prochaine séance du conseil.

12 - RÉOLUTIONS DIVERSES

093-2023

12.06 - Programme d'infrastructures municipales pour les aînés (PRIMA)

ATTENDU QUE le programme d'infrastructures municipales pour les aînés (PRIMA) vise à soutenir les communautés dans leur adaptation au vieillissement de la population;

ATTENDU la volonté exprimée lors de la consultation publique familiale et Municipalité amie des aînés (MADA) 2015-2020 ainsi que les attentes des citoyens;

EN CONSÉQUENCE
SUR PROPOSITION DE madame Sylvie Germain
APPUYÉE PAR madame Denise Lessard-Morin
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE le conseil municipal autorise le dépôt de la demande d'aide financière;

QUE la Municipalité ayant pris connaissance du Guide du Prima, elle s'engage à en respecter toutes les modalités qui s'appliquent à elle;

QUE la Municipalité s'engage, si elle obtient l'aide financière pour sa demande, à payer les coûts d'exploitation continue et d'entretien de la ou des infrastructures subventionnées;



No de résolution
ou annotation

QUE la Municipalité confirme qu'elle assumera tous les coûts au-delà de l'aide financière qu'elle pourrait obtenir du PRIMA, y compris tous dépassements de coûts;

QUE le conseil municipal mandate monsieur Alain Grégoire, maire, et madame Nicole Breton, directrice générale intérimaire, à signer toute la documentation pertinente nécessaire à l'obtention de la subvention.

094-2023

12.07 - Abat-poussières et épandage

SUR PROPOSITION DE monsieur Ronald Lévesque
APPUYÉ PAR monsieur Pascal Corriveau
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

DE procéder à l'achat des abat-poussières et épandage pour un montant de plus ou moins 85 000 \$.

095-2023

15 - LEVÉE ET FERMETURE DE LA SÉANCE

SUR PROPOSITION DE monsieur Mario Boudreau
APPUYÉ PAR madame Denise Lessard-Morin
ET UNANIMEMENT RÉSOLU

QUE cet ajournement de la séance ordinaire soit levé et fermé. Il est 21 h 15.


Alain Grégoire
Le maire


Nicole Breton
Directrice générale intérimaire

ADOPTÉ LE : 13 juin 2023

Je, Alain Grégoire, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.



No de résolution
ou annotation

